

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 602 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Novembre 2016

« Ces nouvelles règles risquent de tout compliquer en ajoutant des exceptions... Oui, plus personne ne saura quelle est la bonne orthographe. Les parents qui ont appris à écrire *événement* ne comprendront pas que leurs enfants peuvent écrire *évènement*. De même, il faudra rajouter des trémas pour forcer la prononciation de certains mots, comme *gagueure*. On trafique ce qui devrait être historique ! »

(Jean Romain, philosophe, à propos de la réforme de l'orthographe)

## Verbicruciste, n.

On connaît bien les amateurs de mots croisés, les *cruciverbistes*, ces amoureux de la langue qui se triturent les méninges en jouant avec les mots pour remplir une grille.

Les sadiques qui s'amuse à créer les grilles de vos nuits blanches, eux, sont moins connus : les concepteurs de mots croisés, ceux qui en écrivent les définitions plus ou moins tarabiscotées et souvent tordues, mais toujours imparables, s'appellent les *verbicrucistes*. Cela ferait un joli mot dans une partie de scrabble...

(Défense du français, N° 602, novembre 2016)

## Bitransitif, adj.

En grammaire, on parle d'un verbe *bitransitif* lorsqu'on est en présence d'un verbe *transitif* qui admet ou exige deux compléments d'objet, un objet direct et un objet indirect. L'adjectif *bitransitif* est simplement précédé du préfixe *bi-*, « deux fois ».

Donner est un verbe *bitransitif* parce qu'on donne quelque chose (COD) à quelqu'un (COI). Dans la phrase « J'ai envoyé une lettre à Bernadette », le verbe envoyer est également *bitransitif*.

Certains parlent de verbes *\*ditransitifs*, mais il s'agit d'une contamination du français par le terme anglais *ditransitive*.

(Défense du français, N° 602, novembre 2016)

## Post-it, n. m., nom déposé

Le papillon adhésif bien connu a été inventé par hasard par des ingénieurs de la maison 3M. Ils ont découvert une colle... qui ne colle pas, tout en étant adhésive, et l'ont appliquée à des feuillets – ou becquets – de toutes sortes de formats qu'on peut déplacer à sa guise d'une surface à l'autre pour véhiculer une information ou un pense-bête. Entendue encore récemment à l'assemblée générale de l'Association suisse des journalistes francophones, la tentative de francisation du nom de cette marque par l'expression *colle-note* n'a pas vraiment marché depuis qu'elle a été proposée : on n'en trouve trace nulle part et les dictionnaires de référence ne mentionnent pas cette bonne idée, même pas au Québec. C'est dommage, mais peut-être qu'en persévérant, on verra un jour *colle-note* entrer dans le Larousse, qui sait ? À noter qu'il est abusif de parler de Post-it pour un feuillet d'une autre marque. En principe, un nom déposé prend une majuscule, du moins au début de sa carrière. Ensuite, la majuscule passe en général à la... pouibelle.

(Défense du français, N° 602, novembre 2016)

## Décennie, n. f.

Une *décennie* [deseni] est une période de dix ans. Ce mot est dérivé de l'adjectif *décennal* [desenal], qui lui-même vient du latin *decennialis*, de *decem* « dix » et *annus* « année ». La prononciation \*[desni], \*[desnal], qu'on entend trop souvent, ne fait pas sentir cette étymologie *annus* et est erronée.

Une *décade* est une période de dix jours. L'usage, critiqué, de ce terme dans le sens de *décennie*, sous l'influence de l'anglais, est à éviter.

(Défense du français, N° 602, novembre 2016)

## Webinaire, n. m.

Un *webinaire*, quésako ? Ce mot-valise formé de *web*, internet, et de la dernière partie du mot *séminaire*, nous le devons une fois de plus aux Anglais, qui tirent souvent les premiers en matière de néologismes technologiques, ou plus probablement aux Américains, *webinaire* étant bien entendu tiré de *webinar*, contraction de *web* + *seminar*. Il s'agit tout simplement d'une *conférence en ligne*, d'une *visioconférence*, d'un *séminaire sur internet*, rendu possible par les progrès fulgurants réalisés dans ce domaine, qui permettent aux personnes concernées de s'interconnecter en quelques secondes, où qu'elles soient. Il peut s'agir d'une leçon universitaire, d'une réunion entre cadres d'une multinationale ou d'un séminaire interdisciplinaire. Nous venons de citer quelques synonymes, mais il faut avouer que le mot-valise est mignon.

(Défense du français, N° 602, novembre 2016)

## Bag-in-Box, n. m., marque déposée

Un *Bag-in-Box*, peut-être mieux connu sous son abréviation *BIB*, est une marque déposée de *caisse-outré* qui signifie littéralement « sac dans la boîte ». Cette façon populaire de conditionner les liquides (jus de fruit, vin) a la particularité d'offrir une conservation irréprochable du breuvage, par le fait que le conteneur, une poche (*bag*) étanche faite d'un film multicouche, est muni d'un robinet spécial qui ne laisse pénétrer aucune bulle d'air qui pourrait en altérer le contenu. La poche est elle-même enfermée dans une boîte en carton (*box*). Ce conditionnement prend de l'ampleur chez les vignerons et les producteurs de fruits. On va probablement plus souvent entendre *Bag-in-Box* ou *BIB* que le lourdaud équivalent français *caisse-outré*. Hélas ?

À ne pas confondre avec un *cubitainer*, autre marque déposée.

(Défense du français, N° 602, novembre 2016)